

LES BIODÉCHETS SONT DES RESSOURCES !

Ne les jetons plus dans la poubelle noire, rendons-les au sol !

À partir du 1^{er} janvier 2024 la loi AGEC Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire impose aux collectivités de mettre en place le tri des biodéchets. Il s'agit de proposer aux ménages des solutions pour séparer les biodéchets du reste des ordures ménagères (sacs noirs).

Les solutions sont multiples : réduire et mieux gérer ses biodéchets, déployer le compostage individuel ou partagé, mettre en place des collectes dédiées etc... et les objectifs sont communs : permettre le retour au sol de la matière organique et réduire l'enfouissement des déchets qui peuvent être valorisés.

En 2022, dans le département des Ardennes, 17 000 tonnes, soit 57kg/hab. de biodéchets ont été collectés et enfouis. C'est presque 40 % du poids total des ordures ménagères produites sur l'année.

Alors, adoptons ensemble ce nouveau geste de tri et réduisons nos biodéchets grâce au compostage de proximité !

LES BIODECHETS, C'EST QUOI ?

Ce sont les déchets non dangereux, biodégradables.



Déchets de cuisine et de table
(épluchures, restes de repas...)



Déchets végétaux
(tontes, branchages...)

COMMENT COMPOSTER CHEZ SOI ?

COMPOSTAGE INDIVIDUEL

AVEC JARDIN

SANS JARDIN



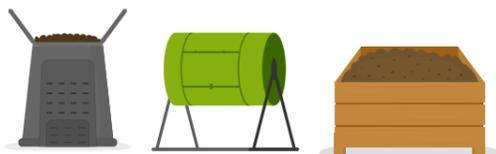
TAS

Grands jardins (> à 700m²)



LOMBRICOMPOSTEUR

EMPLACEMENT :
- Intérieur / extérieur
- Température entre 15°C et 25°C



BAC OU SILO

Petits jardins (< à 700m²)

EMPLACEMENT :

- Surface plane et sol naturel
- Espace ombragé et protégé du vent
- Zone accessible et dégagée

COMPOSTAGE PARTAGÉ

QUARTIER, PIED D'IMMEUBLE, COPROPRIÉTÉ...



SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

EMPLACEMENT :
- Surface plane et sol naturel
- Espace ombragé et protégé du vent
- Zone accessible et dégagée

Équipez-vous à tarif réduit* grâce à votre collectivité !

Composteur en bois/plastique, lombricomposteur, bioseau*



*Modalités selon la collectivité

GéCompost
Trouvez un composteur près de chez vous !



BIEN DÉMARRER LE COMPOSTAGE !

Déchets acceptés, clés de réussite, utilisation du compost, problèmes et remèdes...

VALODEA.FR



Vous souhaitez mettre en place un site de compostage partagé ?

Contactez VALODEA par mail à compostage@valodea.fr